



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Inspection académique de l'Oise

Division des affaires sociales, des  
contractuels et du contrôle de gestion

Dossier suivi par Christophe Vallet

Réf. :

Tél. 03.44.06.45.70

Fax : 03.44.48.67.25

Mèl : Christophe.vallet@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 18 janvier 2012

Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

Par courrier du 29 novembre 2011 adressé à Monsieur le Recteur et transmis à mes services le 12 décembre 2011, vous avez bien voulu attirer notre attention sur la situation du collège Jean Jacques Rousseau de CREIL.

Après examen de la situation de cet établissement, j'ai l'honneur de vous informer que les moyens au titre du dispositif du contrat unique d'insertion de cet établissement ont été portés à deux personnels.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, en l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspectrice d'académie

Elisabeth LAPORTE

Mmes et MM. les Représentants des parents d'élèves  
Collège Jean-Jacques Rousseau  
60100 CREIL